

	Urgences et liaison	Commentaires	Unités mixtes enfants/adultes		Commentaires
Commentaires et définition	Sont recensés les moyens humains (médecins et personnels para médicaux) que les établissements mettent en œuvre pour la réalisation de l'accueil et le		Les unités mixtes enfants/adultes (en général 16/25 ans) sont des unités qui bénéficient d'une tarification particulière ou d'une dotation particulière. Dans l'attente de la définition précise des tarifs		
			décompte activité	montant dotation ou tarif	
EPSM GEORGE SAND	X	<p>En 2019, le CH George Sand réalise au titre de ses activités de PUL des 3 établissements MCO du CHER les actes suivants :</p> <p>Au titre de l'urgence : 1924 actes au titre de l'urgence. Le coût des deux recrutements IDE demandé par l'ARS dans le cadre de la psychiatrie d'urgence de nuit au CH Jacques Coeur à Bourges doit être rajouté, soit 116 000€ pour 2 ETP. Au regard des coûts RTC (97 euros pour 1 consultation de liaison adultes auxquels s'ajoutent 20% pour les actes extérieurs selon les préconisations de la réforme du financement), le montant de charge affectées correspond à 339 953€.</p> <p>Au titre de la liaison : 3792 actes au titre de la liaison adultes et 130 actes au titre de la liaison enfants. Au regard des coûts RTC (97 euros pour consultation de liaison adultes et 195 euros pour consultation enfants auxquels s'ajoutent 20% pour les actes extérieurs selon les préconisations de la réforme du financement), le montant de charge affectées correspond à 471 808€.</p> <p>Au titre de l'addictologie, l'établissement met à disposition du personnel au Centre hospitalier Jacques Coeur pour la réalisation de l'activité de tabacologie pour un montant de 156 779€ dont 75 464€ font l'objet d'un remboursement. Le CH demande donc 81 314€ au titre des dépenses engagées.</p> <p>Au total, le montant des charges de l'activité spécifique PUI est de 893 075€.</p>			
EPSM GEORGES DAUMEZON	X	<p>Transfert de la dotation DAF psy du CHRO 2018 pour l'activité de liaison = 552 060 € (3 ETP PH, 1 ETP IDE, 1 ETP AMA). Activité de liaison d'urgence (au SAU du CHRO: 0,5 ETP PH, 2 ETP IDE), la liaison au CH de Pithiviers (0,5 ETP IDE, 0,2 ETP PH) et la liaison au CH de Gien (1,5 ETP IDE, 0,20 ETP PH) est actuellement financé sur la DAF historique de l'établissement, soit 280 680 euros/an</p>			
EPSM HENRI EY	X	<p>* Convention entre le CH de Chartres et le CH Henri Ey pour la prise en charge des urgences psychiatriques à partir du Service d'Accueil et d'Urgence du Centre Hospitalier de Chartres : le personnel intervenant au service dédié à l'intervention au Centre Hospitalier de Chartres est financé par le CH Henri Ey sans refacturation - coût 2019 : 322 931 €</p> <p>* Les interventions à Nogent et Chateaudun sont réalisées à la demande par les équipes présente sur les CMP.</p>			
CH DREUX			<p>Equipe mobile jeunes adultes ? ACTIVITE - 18: 39 situations + 18: 17 situations traitées (activité 1er janvier au 31 juin 2020)</p>	300 000	SANCTUARISATION A CONFIRMER PAR LE NATIONAL

CH CHARTRES					
CH CHATEAUROUX					
CHRU TOURS	X A CONFIRMER	0,5 ETP assure l'activité de liaison sur le site Trousseau: 29 761€ -> ATTENTE RETOUR DU CHRU SUR JUSTIFICATION			
CHIC Amboise-ChateauR					
CH LOCHES					
CH CHINON					
CH BLOIS					
CH ROMORANTIN					
CH VENDOME					
CH Agglo montargoise					

HDJ Chevaldonné					
CLINIQUE DE LA GAILLARDIERE SA					
CLINIQUE DU HAUT CLUZEAU					
CLINIQUE NEURO-PSYCHIATRIQUE VAL DE LOIRE					
CLINIQUE RONSARD					
CLINIQUE DOMAINE DE VONTES					
CLINIQUE MEDICALE DU CENTRE	-		en journées 4,223 6,280	ACTIVITE - 18 ans: +18 ans:	PJ spécifique de 316.74€+ PHJ 3,39€  Unité de soins d'intégration scolaire pour les 15-25 ans (15 lits HC) mise en place en 2009, visant à apporter des soins aux jeunes en difficulté et élaborer un projet pédagogique individualisé;
SA CLINIQUE DE CHAILLES					
CLINIQUE DE LA BORDE					
CLINIQUE DU PONT DE GIEN					
MAISON DE SANTÉ BELLE ALLEE					

USMP de niveau 1	Commentaires	USMP de niveau 2	Commentaires	SMPR	Commentaires	centres experts fondamentaux
Les unités sanitaires en milieu pénitentiaire de niveau 1 correspondent aux USMP dont l'offre de soins aux personnes		Les unités sanitaires en milieu pénitentiaire de niveau 2 correspondent aux USMP dont l'offre de soins aux personnes détenues englobe une offre ambulatoire (suivi individuel, actions collectives du type CATT) et une offre		Service médico psychologique régional		hébergés au sein de services hospitaliers, les 45 Centres Experts FondaMental sont des services de recours complétant l'offre de soins sectorisée et généraliste en mettant au service des professionnels de santé une aide au diagnostic, au diagnostic et à la prise en charge des
X	Dans le cadre de l'unité sanitaire du CH Jacques Cœur, l'activité psychiatrique est gérée par le CH George Sand. Au titre de l'année 2019, le RTC indique 2033 actes en milieu pénitentiaire pour un coût de à l'acte de 174,54€ soit une charge de 354 485€. A ce montant se rajoute 130 actes de CATT pour un montant de 14 560€. Au total, le CH engage 369 045€.					
X	DSP 1 (ambulatoire) 557 600€			X	dotation SMPR à compter de 2014+ crédits complémentaires notifiés depuis: 599 033€	
X	Convention entre le centre pénitentier de Chateaudun, le CH de Chateaudun et le CH Henri Ey pour la prise en charge sanitaire des personnes détenues : le personnel intervenant à l'USMP du CH de Chateaudun est financé par le CH Henri Ey, soit 1 PH, 4,3 psychologue, 0,5 IDE, 0,15 AMA - coût 2019 : 406 482 € (323 097 financés ARS)					

X	2 US 908 540€- attention: bien clarifier ce qui relève de la MIG et ce qui relève de la DAF psy; besoin de la règle nationale					
X	158 000€ de l'offre de soin graduée / 2 (79 000 pr la partie somatique et 79 000 pr la partie psy) ? attention: bien clarifier ce qui relève de la MIG et ce qui relève de la DAF psy; besoin de la règle nationale					X
X	1 US 120 000€ - obs° ETB: montant inférieur au budget autorisé car poste médecin vacant depuis 2018					



**ACTIVITES**

Commentaires	centre d'excellence TSA/TND	Commentaires	Unités pour malades difficiles (UMD)	Commentaires	Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA)
	<p>On des leviers identifiés dans la stratégie nationale autisme au sein des TND (2018-2022) pour doter la France d'une recherche d'excellence de niveau international a été la création de centres d'excellence permettant d'établir un continuum entre l'exercice diagnostique et thérapeutique, la recherche appliquée en santé et</p>		<p>Les unités pour malades difficiles (UMD), services psychiatriques spécialisés, admettent uniquement des personnes qui « présentent pour autrui un danger tel que les soins, la surveillance et les mesures de sûreté</p>	<p>Les UMD sont des structures de prise en charge à vocation interrégionale (Il existe actuellement dix UMD en France : Villejuif, Montfermeil, Fresnes, Colliette sur</p>	<p>Ce sont des unités d'hospitalisation complète en psychiatrie dédiées exclusivement aux personnes détenues souffrant de troubles mentaux (loi du 09/09/2002). Ces structures permettent des hospitalisations avec ou sans consentement</p>
			<p>PAS D'UMD en RCVL mais besoin+++ (étude en cours sur opportunité)</p>		
					<p>X</p>







Commentaires	Centre de ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIAVS)	Commentaires	Dispositif de prise en charge des personnes détenues condamnées à une infraction de nature sexuelle	Commentaires	Centre régional de dépistage des troubles génétiques
	Les centres de ressources ont vocation à assurer des actions de recherche, de formation des professionnels, de prévention et à mettre en place des partenariats permettant de constituer des réseaux de prise en charge des		Protocole Santé/Justice ayant entraîné la dérogation de crédits pour adapter les PEC des auteurs d'infraction à caractère sexuel (AICS) dans les établissements pénitentiaires spécialisés dans leur accueil. Au moment de la rédaction de		Ne concerne que les activités financées par de la DAF psy
			non concerné en région CVDL		non concerné en région CVDL
dotation UHSA à compter de 2009 + compléments notifiés depuis: 5 190 000€					





Commentaires	Centre support/ressource réhabilitation sociale	Commentaires	centre de ressources autisme (CRA)	COMMENTAIRE	Unités de soins intensifs en psychiatrie (USIP)
	Instruction DGOS relative au développement des soins de réhabilitation psychosociale dans les territoires du 16 janvier 2019 : développement d'une offre de soins de réhabilitation psychosociale de proximité - identification parmi cette offre de centres de		Décret n° 2017-815 du 5 mai 2017 relatif aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des centres de ressources autisme Missions : information, appui et expertise à la réalisation		Seules les unités qui répondent au cahier des charges national peuvent prétendre être inscrites comme activité spécifique
					non concerné en région CVDL
	X	Centre support labellisé par l'ARS: 800 000€ pour développer l'offre de proximité (dont la moitié en CNR) + 111 548€ au titre de la mission régionale : 911 548€			





Commentaires	Maison des adolescents	Commentaires	Equipe Mobile Psychiatrie Précarité	Commentaires	PASS PSY	Commentaires
	Le financement qui est recensé au titre de cette activité correspond à la part du fonctionnement des maisons des adolescents qui est supporté par la DAF à l'exclusion des activités de soins (CAMP, etc) qui		La partie de l'activité qui correspond à des activités de coordination est prise en compte comme activité spécifique. La partie qui relève de l'activité est valorisée dans la dotation		Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé dès lors qu'elles répondent au cahier des charges national sont à recenser comme des activités spécifiques à l'évaluation des PASS	
	X A CONFIRMER PAR LE NATIONAL: la MDA n'est pas portée par le CH	L'établissement réalise des consultations à la maison des ados de Bourges. Au titre de 2019, Le CH a détaché une IDE à hauteur de 0,10 ETP. Au regard du coût moyen d'une IDE, le montant de charge affectées correspond à 4 500€.		Financement socle notifié (150 000€), part variable (17 000€) en cours de notification. En raison de la crise du Covid-19, le démarrage de l'équipe est prévu au moins d'octobre 2020 avec une montée en charge progressive jusqu'à l'évaluation en ma'rs 2021		Le besoin d'une PASS psy sur le département du Cher est un besoin constaté dans le cadre du projet territorial de santé mentale. Le projet devrait émerger après la validation du projet d'établissement du CH et une demande de financement sera faite auprès de l'ARS.
			X	Financement socle notifié (150 000€), part variable (36 620€) en cours de notification		
			X	Financement socle + part variable: 173 350€	X	PASS PSY: 100 000€
	X	MDA hospitalière portée par le CH de Dreux : la dotation principale est sur le FIR auxquels se rajoutent une somme de 100 000€ en DAF psy notifiée en 2018 dans le cadre de l'AAP psy 2018				



	X A CONFIRMER PAR LE NATIONAL: la MDA n'est pas portée par le CH	-Renforcement de l'antenne de Chartres de la MDA gérée par le CH Dreux ( DM1 2019): 87 400 € - Crédits provenant du CH de DREUX => convention de reversements de crédits de DAF pour l'extension de la MDA ( AAP 2019) : 158 840 €				
			X	Financement socle et part variable + part résiduelle suite suppression du réseau précarité 36: 200 000€		
			X	Financement socle + part variable: 182 650€	X	PASS PSY: 100 000€
	X	part du financement MDA financé par la DAF psy: 496 000 €(seule une petite partie sur le FIR)	X	Financement socle + part variable: 168 020€		



Unité d'accueil et de soins pour personnes sourdes (UASS)	Commentaires	Prise en charge mineurs de retour de zone	Commentaires	Etablissement Public National de Fresnes	Commentaires	Centre référent TCA	Commentaires	Unités Mères/bébés
Sont à recenser uniquement les activités financées par la DAF (hors dotation MIG). Dispositif marginal en France.		Cette activité spécifique ne concerne pour l'instant que la région Ile de France. Mission nationale confiée au Pr Baubet (CH Avicennes) pour l'accueil et la coordination du protocole.		L'EPSNF est un établissement historique doté d'un statut juridique et d'une gouvernance spécifique (article R. 6147-68 et suivants du CFDL). Sa tutelle est assurée par le ministère de	précisez le cas échéant l'activité spécifique couverte par la DAF psy	Unités hospitalières d'évaluation, de recours et de coordination pluri-professionnelle TCA inscrites dans la mise en œuvre d'un parcours de prise en charge prodigés des TCA afin de		Les unités référentes mères-bébés mères-bébés financés en DAF pour leurs activités à temps complet, à temps partiel et leurs consultations sont à
non concerné en région CVDL		non concerné en région CVDL		non concerné en région CVDL		non concerné en région CVDL: filière régionale à organiser		





Commentaires	Centre National de Ressources et de Résilience	Commentaires	Dispositifs régionaux de prise en charge du psychotraumatisme	Commentaires	dispositif Vigilans de recontact des personnes ayant fait une tentative de suicide, dans les suites de leur sortie des urgences ou d'une hospitalisation	Commentaires
	L'objectif général du CNRR est de rassembler tous les travaux de recherche ou d'observation déjà entrepris relatifs à la prise en charge psychologique des victimes de	Dans le cadre du GIP CNRR, une contribution à hauteur de 280.000 € est déléguée au CHU de Lille, co-porteur du projet retenu en novembre 2019, dans le cadre d'un appel à projet.	La prise en charge la plus précoce possible des victimes de violences constitue à ce jour un enjeu majeur de santé publique. Les dispositifs spécialisés dans la prise en charge globale du		Le programme vigilans est un dispositif de veille des suicidants sur une période de 6 mois. Les objectifs du dispositif sont de contribuer à une baisse de la mortalité et la morbidité par suicide, dans une	
	non concerné en région CVDL					
				Structuration en cours d'une consultation départementale par redéploiement interne, en articulation avec le CHU de Tours.		







Soutien technique national de Vigilans	Commentaires	Autres	Commentaires
Des crédits à hauteur de 200 000 € sont dédiés à une équipe d'appui national située au CHU de Lille le temps du déploiement du dispositif Vigilans dans l'ensemble des territoires. Cette mission nationale d'appui	mission dont la permanence est prévue jusqu'au déploiement effectif de Vigilans sur le territoire. Son maintien est régulièrement discuté et actualisé en	vous recenserez le cas échéant les autres dispositifs spécifiques (non déjà recensés par ailleurs) identifiés au niveau régional, relevant d'une mission d'intérêt général ne produisant pas d'activité valorisable dans le cadre de la DAA.	
non concerné en région CVDL			
		Equipe départementale pluridisciplinaire de diagnostic précoce de l'autisme (CDA) ELSA (1997)	107 000€ en 2015 (financement partiel) 128 057€
		<b>Maison d'Aide à la Réinsertion</b>  <b>Stimulation électromagnétique</b> Service gestion des majeurs protégés	Structure ouverte en 2009. Dispositif ayant vocation à être s'inscrire à termes dans une autorisation de psychiatrie pour la modalité "appartements thérapeutiques" Dotation 2019 : 115 386 € (couvrant partiellement le coût total évalué par le CH à 371 880€ yc charges indirectes  Reprise significative de l'activité depuis 2020 suite au recrutement d'un PH compétent. Coût 2019 : 45 925 €

		<p><b>Service de pedopsy spécialisé dans les troubles neuro-développementaux</b></p>	<p>Le service accueille des enfants âgés de 3 à 16 ans porteurs d'une atteinte neuro-développementale présentant un tableau clinique complexe. Les capacités de prise en charge du service concernent que des formes sévères des maladies du neuro-développement. Notamment des déficiences intellectuelles sévères, des Troubles du Spectre de l'Autisme sévères associés à des comorbidités type TDHA, Troubles du comportement et/ou des comorbidités somatiques : épilepsie, troubles de la motricité etc. (tableaux cliniques complexes). L'étiologie syndromique dans ces formes est souvent présente chez les enfants.</p> <p>Le service est organisé autour de places d'hospitalisation de jour et de lits d'hospitalisation complète réparti entre la Pédopsychiatrie et le SSR. Le volets SSR s'occupe plutôt d'anomalies du neurodéveloppement (d'origine génétique ou lésionnel) qui se traduisent fonctionnellement en polyhandicap.</p> <p>Capacités : o 20 places d'hospitalisation de jour déclinées en:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 places pour une prise en charge en Pédopsychiatrie</li> <li>• 9 places pour une prise en charge en Soins de Suite et de Réadaptation</li> </ul> <p>o 19 lits déclinés en:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 lits d'hospitalisation de semaine en Pédopsychiatrie</li> <li>• 1 lit d'hospitalisation de nuit dédié aux explorations neurophysiologiques pour des enfants ayant des troubles du sommeil idiopathiques ou associés Pédopsychiatrie</li> <li>• 6 lits d'hospitalisation complète de soins de suite et de Réadaptation</li> </ul> <p>VALORISATION FINANCIERE A PRODUIRE PAR L'ETABLISSEMENT</p>

		reconnaissance d'une activité de géro-psycho-geriatrie (tarification spécifique: PJ de 168,22€ + PHJ 3,39€)	
		<p>* reconnaissance d'une activité de court séjour post-urgence (tarification spécifique: tarif: PJ de 150,78€ + PHJ 3,39€). Tarification validée en T3 2019. 1725 entrées sur l'établissement en 2019;</p> <p>* activité recherche avec CHRU, temps partagé ARC</p> <p>* Prise en charge des TMS</p> <p>* activité d'ECT (1340 séances en 2019)</p>	* demande de reconnaissance de l'activité spécifique de la prise en charge des TCA à instruire
		reconnaissance d'une activité de post-cure (tarification spécifique: PJ de 161,10€ + PHJ 3,39€)	
		reconnaissance d'une activité de court séjour post-urgence (tarification spécifique: PJ de 135,09€ + PHJ 3,39€)	